

d'envier de tout le monde, de noircir en arrière le caractère de chacun, d'être jaloux de tous ceux qui valent mieux que toi, de décrier tout ce qui ne vient pas de toi et de tourner la dos à tes meilleurs amis, dès qu'ils ne pensent pas selon tes ordres.

Ainsi donc, recevoir ces bons avis en bonne part, celui auquel ils étaient adressés parait comme un trait, un affront, par là que le mauvais plus est trop bien pris pour que des raisonnements le puissent faire disparaître.

Je souhate, Monsieur le Rédacteur, que les quelques lignes que je vous adresse ne parviennent pas à celui qui est l'objet d'un ressentiment aussi profond que celui qu'a témoigné l'auteur principal de la scène que je viens de vous rapporter; car malgré sa longanimité naturelle il lui serait difficile de pardonner; heureux, si dit le sage, celui qui peut pardonner; ce n'est point un dést, mais c'est plus qu'un homme.

— ANON.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, SAMEDI 10 SEPTEMBRE, 1812.

Fantaisies,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS.

Qui ti n'vire bien châte.

PRÉJUGÉS,

ou

La raison pour laquelle les tems sont si durz.

Tout le monde se récrie sur la dureté des tems et personne ne cherche à en approfondir la cause, bien moins encore les moyens d'y remédier.

Il nous semble que sans trop nous livrer à de longues théories il serait possible de trouver l'explication de la gêne qui presso toutes les classes de la société plus ou moins, dans cette simple proposition: l'eu de personnes savent rester à la place que la nature leur avait destinée, parcequ'un des préjugés établis depuis longtemps, on ne sait pas estimer l'homme pour lui-même, mais seulement en raison de sa position sociale.

Posons des exemples.

Les campagnes manquent de bras; la culture languit; on ne peut faire travailler qu'à un prix qui ne laisserait pas de bénéfice au cultivateur. Cela parceque le paysan est conisid'ré en quelque sorte comme un objet de ridicule lorsqu'il se trouve parmi des gens dont le seul mérite est d'habiter la ville. Le comparoir voit les citadins plus élégamment vêtus; il les croit plus aisés, plus heureux, moins assujettis au travail; son village lui déplaît; les travaux de la terre le fatiguent; il a honte de lui-même et il ne tarde pas à écrire une existence, toujours laborieuse, il est vrai, mais usurée, pour venir à la ville braver quelques échecs comme salaire d'un travail pénible, et se soumettre aux chances variables du commerce, aux caprices des spéculateurs; il vient par un orgueil irréfléchi grossir les rangs des malheureux au mauvais sort desquels il contribue involontairement.

Le petit commerce est encombré par des concurrents semblables. Le fils d'un cultivateur auquel échoué un modeste héritage croit se créer une charmante vie en vendant à vil prix la ferme sur laquelle il pouvait couler des jours heureux, pour venir dans quelque coin de nos faubourgs prendre une boutique où, en peu d'années, il mange son par son, le patrimoine que son père n'avait acquis que par un labeur constant, nié d'une sage économie. Des notes souvent schies lui ont donné un avant-goût de l'enfer et le nuisent trop étreintement d'avoir voulu échanger son gilet d'étoffe grise, son simple bon d'habitant, contre l'habit de d'ny fin et le non qu'il a tant envié de posséder de la ville.

Les professions libérales souffrent des mêmes maux, et, si cela continue, il ne s'udra pas vivre bien vieux pour trouver à Québec plus d'avocats que de pléideurs, plus de docteurs que de malades, plus de notaires que de moribonds, que de financiers, que de brocanteurs de tous genres. D'où cela vient-il? De ce que les artisans sont pour la plupart mécontents du préjugé qu'il n'est pas assez comme il faut de faire apprendre un métier à l'enfant qu'on aime; qu'il aura beaucoup plus

d'honneur et de profit derrière le comptoir de la pharmacie, devant le papière écharné de sculptures exécutées au canif, que s'il suivait tout simplement l'état de son père. On ne met point en question sa capacité intellectuelle, ses goûts, ses dispositions; la complaisance paternelle renverse toutes les obstacles; on le confie aux études qu'il doit faire de lui, à tout risque, qu'un éminent chirurgien, un habile et savant jurisconsulte. On croit faire honneur à ses talents, à son génie, et on le laissent suivre son inclination naturelle, embrasser l'art auquel il est éminemment propre, et dans lequel il brillera, puisque sans étude, sans frais, sans préjugés difficiles il l'aurait appris de son père dès l'enfance. Et cependant, quoiqu'on en dise, on trouverait tant d'avocats trop bêtes pour faire de bons charpentiers que de charpentiers trop obtus pour faire d'habiles avocats. Le préjugé est profondément enraciné et il ne faudra pour l'extirper rien moins que l'expérience de la nécessité. L'ouvrier est regardé par des esprits étroits (et malheureusement on en trouve de ceux-là en grand nombre) comme d'une caste inférieure parce qu'on ne réfléchit pas qu'il fait souvent un plus constant exercice de l'intelligence que pour construire une maison, un ouil, un meuble, pour confectionner un habit de forme nouvelle, que pour administrer des pilules, enseigner, arracher un dent, passer un contrat de mariage, s'écarter en cour une objection à la forme, une demande incidente, ou faire exécuter une saisie. Tous les hommes qui tiennent honorablement leur place, qui exercent de bonne foi leur profession ou leur métier ont également droit au respect et à l'estime; de même celui qui brille dans son état, quelle qu'en soit la position relative, est digne des éloges et des applaudissements de la société.

Justicé bien des personnes ont fait inutilement des réflexions semblables à celles que nous soumettons aujourd'hui à nos lecteurs sans que pour cela, les choses aient pris un autre cours. Nous n'avons pas la vanité de croire que ce que nous disons sera suivi d'un meilleur résultat; mais la nécessité montrera bientôt, si déjà elle ne l'a point encore enseigné, que pour le jeune homme qui ne peut attendre long tems, après la fin de ses études, que la vogue se tourne vers lui, le parti le moins dangereux, le plus véritablement honorable, sera toujours d'embrasser la carrière qu'a suivie son père. Qu'il s'entraîne, cela est absolument nécessaire; mais qu'il n'ait jamais honte au sortir de l'école de prendre en mains la truelle, le rabot ou le marteau. Bons parents ne dites plus de vos enfants: « Celui-ci bouille d'esprit nous en ferons un avocat, l'autre est moins adroit, il aura l'air de son père, nous n'en ferons qu'un menuisier; » car l'expérience pourrait bien vous montrer, excellents parents, que vous auriez dû être le contraire.

Serait-il impertinent par hasard de demander à notre corporation ce que sont devenus les plans qu'elle avait demandés par avis publics, des travaux à exécuter pour approvisionner deau la ville de Québec. On a s'écarter et le tems de les juger puisque le conseil qui avait donné aux ingénieurs trois mois pour les préparer en a déjà pris quatre lui-même pour les examiner.

La malle de ce matin n'a pas apporté de nouvelles de Kingston, et au départ du steamboat de Montréal le discours d'ouverture n'y était pas encore arrivé. Nous espérons être en mesure de le fournir Lundi matin à nos abonnés.

Il paraît que les bataillons des gardes de la reine et les Hussards s'en retournent cette année en Angleterre. Cela suit naturellement les dragonnades à l'usage du peuple de la terre. Grande jubilation parmi les ambrogistes de nos faubourgs qui perdent leurs pratiques les plus capaces.

Il a été trouvé dans un champ près de St. Roch (appelé la verchère) une caisse contenant environ un quintal de vieilles balles. Des gens prétendent qu'elles ont été enfouies en cet endroit par les français. Cela ne peut pas être; les français ne cachent point leurs balles.

EST-IL RICHE? Voilà la question qui se fait toujours dès qu'on entend parler d'un homme. EST-ELLE BELLE? demande-t-on dès qu'il s'agit d'une femme; et cependant est il rien de moins essentiel au bonheur véritable que les deux qualités parfaitement indépendantes de la volonté de ceux qui doivent les posséder et qu'on recherche ou dédaigne avec tant d'empressement. Partir d'un mariage à une nièce pour fille; loin de demander avec sollicité si le prétendant est doux, vertueux, rangé, on l'entend seulement résumer tous ces dons précieux dans la question: Est-il riche? Si la réponse est favorable et que le prétendu soit belle l'histoire se conclut au plus tôt. Quelques maux s'écourent, la belle mariée n'est qu'une brêle statue ne songeant qu'à sa toilette; le riche époux fume, boit, joue, bat sa femme, la fait peut-être péir de chagrin, mais il est bien excusable: IL EST RICHE.

LA SOIRÉE MUSICALE de MM. NAGEL et NOURRIT est inévitablement remise à LUNDI PROCHAIN, le mauvais état de la salle du spectacle no lui ayant pas permis d'y débiter Samedi comme ils l'avaient annoncé. Espérons que ce retard en doublera l'impression du public doublement après le nombre des spectateurs.

NAISSANCE. Le 7 du présent, la Dame de Ed. Jos De Bois, Ex. a mis au monde une fille.

MARIAGES. A St. François de la petite-Rivière, le 16 de mois dernier, par le Rév. M. de St. Pierre, Curé, Sieur de Bouchard, Meunier, à M. de la Roche Anathas Bouland tous deux de la même paroisse.

DÉCÈS. Hier matin, à neuf heures, mourut JOSEPH CROST, ci-devant policier, à l'âge de 62 ans. Il est au soir, après une courte maladie, Flavian Bourgeois Parant, âgé de six ans neuf mois, fils de Jos. Parant, Ecuyer, Médecin.

— Annonce. — Allez-tu le ciel l'aider.

A VENDRE. PAPIERS PEINTS De J. J. DUFOUR et LE ROY de PARIS.

PAUL ET VIRGINIE, porcegrain graville en trento feuilles au papif grand Raisin, et quelques pièces de l'ordre. P. GINGRAS, Junr. Rue Lamontagne, No. 11. Québec, 10 Septembre 1812.

THEATRE ROYAL. GRANDE SOIRÉE MUSICALE PAR SIGNOR NAGEL, Premier Violon du Roi de Sardie et Hôte de PAGANINI; ASSISTÉ DE MR. AUG. NOURRIT, LE CÉLEBRE TENOR ET PROFESSEUR DU CONSERVATOIRE DE PARIS: LUNDI, SOIT, 12 Sept. 1812. Prix des billets: Premiers places 5s. Adressés à l'Hotel de France, à la discrétion de MM. Fichette et Cie, 13, rue de la Montagne, et le soir au bureau du théâtre. Galerie et Parterre, 2s. 6c. Les portes seront ouvertes à 7 1/2 heures. On commencera à 8 heures. Québec, 8 Septembre, 1812.

VENTE DE PEAUX ET FOURRURES. JE Sous-signé informe les Marchand Pelliciers de nos fourrures, que MERCREDI PROCHAIN le 11 du courant, il fera à ses magasins une vente considérable de fourrures et de peaux de préparations Européenne et américaine lesquelles seront vendues positivement et sans réserve et comprennent un assortiment très étendu dans cette ligne, et spécialement adapté pour les marchands pelliciers et fabricants de fourrures, et d'une qualité très supérieure. Conditions libérales. La vente aura lieu à DEUX HEURES précises G. D. BALZAROTTI, E. & C. Québec, 7 Septembre 1812.